Les œuvres sont présentées le lundi et le jeudi, et j’aime que mes œuvres soient présentées alors que je jeûne.

Abû Hurayrah (qu’Allah l’agrée) rapporte directement du Prophète (sur lui la paix et le salut) cette parole : « Les œuvres sont présentées le lundi et le jeudi, et j’aime que mes œuvres soient présentées alors que je jeûne. » Et dans une autre version : « Les portes du Paradis sont ouvertes le lundi et le jeudi, et on pardonne alors à tout serviteur qui n’associe rien à Allah, à l’exception d’un homme qui est en conflit avec son frère. On dit alors : " Laissez du temps à ces deux-là, jusqu’à ce qu’ils se réconcilient, laissez du temps à ces deux-là, jusqu’à ce qu’ils se réconcilient. " » Et [encore] dans une autre version : « Les œuvres sont exposées chaque lundi et chaque jeudi, Allah pardonne alors à tout individu qui n’associe rien à Allah, à l’exception d’un homme qui est en conflit avec son frère. On dit alors : " Laissez ces deux-là jusqu’à ce qu’ils se réconcilient. " »
[Authentique] [Rapporté par At-Tirmidhî - Rapporté par Muslim]

« Les œuvres sont présentées », c’est-à-dire : à Allah, Exalté soit-Il. « le lundi et le jeudi et j’aime que mes œuvres soient présentées alors que je jeûne », c’est-à-dire : pour rechercher l’augmentation de l’élévation en degrés et pour obtenir plus de récompense. Et dans l’expression de l’autre version : « Les portes du Paradis sont ouvertes chaque lundi et chaque jeudi », et ce, de façon concrète et réelle, car le Paradis est créé. Sa parole : « Et on pardonne alors à tout serviteur qui n’associe rien à Allah. » : on lui pardonne ses péchés mineurs. Quant aux péchés majeurs, ceux-ci nécessitent un repentir. Sa parole : « Sauf un homme », c’est-à-dire : un être humain « avec qui il y a entre lui et son frère », c’est-à-dire : [son frère] en Islam « un conflit », c’est-à-dire : de l’inimitié et de la haine. « On dit alors : laissez du temps à ces deux-là », ceci signifie : Allah dit à Ses Anges : reportez et laissez-leur du temps « à ces deux-là », c’est-à-dire : ces deux hommes que l’inimitié sépare, en guise de réprimande ou à cause du péché que représente ce boycott « jusqu’à » ce que leur conflit cesse et qu’« ils se réconcilient », c’est-à-dire : qu'ils s’arrangent et que le conflit se dissipe. Cela prouve qu’il incombe à l’individu de s’empresser de faire disparaître la dissension, l’inimitié et la haine entre lui et ses frères. Et s’il ressent un quelconque manque de motivation et une lourdeur à faire disparaître l’animosité, alors qu’il persévère et espère la récompense divine, car l’issue de ce genre d’entreprise est louable. De même, lorsque l’individu réalise le bien, la récompense et la rétribution qu’une telle œuvre renferme lui est facilitée. Il en est de même lorsqu’il réalise la menace qui pèse sur lui du fait de la délaisser, de là, son acte à accomplir lui sera facilité.